N° 62. MERCREDI. 5 AOUT 1835.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

FRANCE. — *Paris*, 30 *juillet*.

Le conseil des ministres s'est tenu avant-hier deux fois, à ce qu'il paraît, dans la journée, et chaque fois il a été présidé par le roi. Après le premier, qui a fini à dix heures, le roi ressentait une assez vive douleur à la tête. Le soir même, il n'a point paru à table. Cependant un second conseil s'est tenu de huit heures à neuf heures et demie. Un des ministres a fait remarquer une ecchymose au front du roi; le roi a dû convenir de cette contusion qu'il avait voulu cacher jusqu'alors et qu'on doit attribuer au passage d'une balle. Une saignée paraît avoir été nécessaire.

Le duc d'Orléans a aussi une contusion à la cuisse gauche, près du genou. Une balle a atteint la croupe du cheval du prince de Joinville; nous avons rapporté que le cheval du roi avait été blessé au cou. (*Temps.*)

— La commission de la cour des pairs a interrogé ce matin l'auteur de l'attentat à la vie du roi.

Gérard n'a jamais dit qu'il n'a pas de complices, mais il s'est obstinément refusé à les faire connaître. Un magistrat lui lisait la liste des personnes que sa machine avait tuées ou blessées, et lui demandait s'il n'avait pas de remords d'avoir fait tant de victimes: « *Je sais bien que j'ai eu tort* », répondit-il. — Qui vous a porté à commettre un aussi effroyable attentat? — On m'a tellement obsédé que j'ai fini par céder. A force de poursuivre une jeune fille, on finit par la faire succomber. C'est ainsi que j'ai été entraîné à à ma perte. — Vous avez donc cédé à des suggestions? — Oh certainement! et de plus d'un genre. — Mais qui donc vous faisait ces suggestions? — Je sais que ma tête y passera, j'aime mieux ne pas les nommer.

L'assassin est assez bien aujourd'hui, mais il est douteux, malgré les soins que lui prodiguent jour et nuit les médecins les plus distingués de la capitale, que sa vie puisse se prolonger plus de quinze jours.

— Parmi les individus arrêtés, il en est un fortement inculpé de complicité; c'est le nommé Boireau, ouvrier lampiste, âgé de 26 ans. Ce jeune homme travaillait habituellement dans les ateliers d'un lampiste, rue Neuve-des-Petits-Champs, en face de la rue de Chabanais. On raconte que la veille de l'attentat, Boireau reçut la visite de deux personnages richement vêtus, qui se firent introduire près de lui dans l'atelier. Au moment de quitter son travail, l'ouvrier dit à son patron: « Si vous m'en croyez, vous n'irez pas demain à la revue, car je sais qu'il y aura du grabuge. » Puis il se retira.

Après son départ, le maître rapprochant cette espèce de prophétie de la visite de deux inconnus, conçut des soupçons. Il se rendit donc auprès de M. Dyonnet, commissaire de police, qu'il savait être de service au théâtre de l'Opéra, à qui il raconta le fait.

Depuis l'arrestation de Jacques Gérard, la police est parvenue à découvrir l'adresse de Boireau, et c'est dans sa chambre, rue Quicampoix, n° 77, qu'il a été arrêté. Conduit ce matin au dépôt de la préfecture de police, il a subi un premier interrogatoire qui a paru établir sa participation au complot contre la vie du roi. On assure qu'il a lui-même confessé avoir procuré à Gérard la poudre nécessaire à l'explosion de la machine. Dès ce moment, il a été mis au secret, en attendant un nouvel interrogatoire du juge d'instruction. Tous les ministres sont venus pour voir Gérard et pour essayer d'en obtenir quelques révélations.

— La machine a été enlevée aujourd'hui et démontée pour être transférée au greffe de la cour des pairs. Il a été constaté que les cinq canons qui n'ont point fait feu sont ceux qui étaient placés à gauche, et par conséquent dirigés contre la tête du cortége. Ces canons se suivent immédiatement, et une interruption de la traînée de poudre aura été cause de ces rates. Le feu paraît avoir été communiqué à la machine par le milieu. Il y a tout lieu de croire que si les cinq derniers canons eussent pris feu, le roi et ses fils eussent succombé.

— Voici encore quelques nouveaux détails sur la machine:

« L'appareil de la machine de destruction est un établi qui n'avait pas été fait exprès pour cet usage; il peut avoir quatre pieds et demi à cinq pieds de long. Sur cet établi sont fixées deux traverses de bois; l'une est plus grosse que l'autre, elle supporte les culasses de 25 fusils neufs, qui paraissent n'avoir jamais servi; il y a une vis qui retient chaque fusil à la culasse, et une barre de fer en travers qui maintient les fusils sur la barre de devant, moins élevée que celle de derrière. Par le moyen d'une vis à manivelle, on peut donner plus ou moins d'inclinaison aux fusils: leur direction était calculée de manière à porter sur le même point, à la hauteur juste d'un homme à cheval, placé sur le côté opposé du boulevard. Un des fusils est sans lumière, ce qui donne à penser que ces fusils proviennent d'une fabrique d'armes, d'où on les aurait eus avant qu'ils ne fussent assurés ou essayés. L'individu qui y a mis le feu devait être tué; on croit que les deux fusils de droite et de gauche qui ont crevé, avaient été préparés exprès pour donner la mort à celui qui y mettrait le feu. Plusieurs issues étaient pratiquées dans la chambre, une donnait sur le toit.

» Il est impossible de choisir une position plus favorable au crime que méditait l'assassin. Il était placé là comme dans une espèce de bastion, il dominait toute la chaussée. Un éclairci des arbres de l'allée formait pour lui comme une espèce de meurtrière de feuillage, à travers laquelle il pouvait aisément mirer ses victimes. La hauteur à laquelle il était placé lui permettait, en inclinant sa batterie, de les atteindre même de l'autre côté de la chaussé: dès lors, les visant de loin, il échappait à toute défiance et à toute inspection. Son appareil formait une batterie mobile; celui qui la dirigeait, pouvait, au moyen d'une espèce de gouvernail fabriqué en bois, le manœuvrer et lui donner toutes les inclinaisons de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut. Il pouvait opérer tous ces mouvemens, en se tenant même assez éloigné de la formidable machine. »

— On assure qu'il a déjà été reçu à la préfecture de police plus de 800 dénonciations.

— Le nombre des personnes arrêtées est de 16, parmi lesquelles on remarque plusieurs rédacteurs de journaux légitimistes et républicains, et la baronne de Gerdy, etc.

— MM. Napoléon Gallois, Eug. Raspail, rédacteurs du *Réformateur;* Caron, rédacteur du *Charivari*, sont au nombre des personnes arrêtées.

— M. Noël Raffé, colonel commandant la première légion de gendarmerie, atteint d'un coup de feu au côté, et qui avait été transporté au Cadran bleu, est mort la nuit dernière.

— M. Labrouste, receveur particulier du 7e arrondissement de Paris, a été grièvement blessé. La mitraille lui a fracassé le bras droit et a pénétré dans le bas-ventre. Malgré la gravité de ses blessures, on espère le sauver. M. Labrouste est âgé de 70 ans; il est membre de la légion d'honneur, et l'un des plus anciens receveurs de la ville de Paris.

— Le nombre de victimes est plus considérable qu'on ne l'avait supposé d'abord. Il s'élève à 34 personnes, parmi lesquelles 16 ont succombé immédiatement.

— On écrit de Marseille, 20 juillet:

« Un événement bien remarquable, unique peut-être dans les fastes du choléra-morbus, a eu lieu à Aix, le 16 de ce mois, dans la caserne de la Porte-d'Italie, occupée par le 12e de ligne.

» Vers sept heures et demie du matin, le colonel, le lieutenant-colonel et le chirurgien-major de ce régiment faisaient la visite de ce quartier: ils étaient au rez-de-chaussée, lorsqu'on les prévint qu'un voltigeur venait d'être atteint du choléra dans une chambre du second étage. Ils y montent aussitôt, trouvent ce malheureux déjà privé de connaissance. A peine s'étaient-ils approchés de son lit, qu'ils sont subitement et successivement frappés.

» En moins de dix minutes, vingt-un soldats avaient été atteints et gisaient par terre, privés de sentiment. Soudain, au milieu de cette scène de désolation, une voix s'écrie: « Fermez les croisées! » Ce cri est instantanément répété par ceux qui restaient debout. Les croisées qui étaient ouvertes sont fermées, et la maladie cesse de faire de nouvelles victimes.

» Ces 21 soldats ont été immédiatement transportés à l'hôpital ; 9 sont morts dans la journée, et 6 ont succombé le lendemain. Le lieutenant-colonel s'est alité au sortir du quartier. Il est mort le 18 au matin. Le colonel et le chirurgien-major ont été indisposés ; ils le sont encore.

» Le lieutenant-général comte de Danremont, qui s'était rendu à Aix le 17, avec MM. le général Garavaque et l'intendant militaire, a ordonné de faire un rapport détaillé de cet événement qui mérite de fixer l'attention des médecins et des physiciens. D'après les ordres du lieutenant-général, la caserne d'Italie a été évacuée.»

Du 31. — Dans la soirée du 28, les ambassadeurs étrangers ont été chez M. de Broglie, pour lui témoigner la part douloureuse qu'ils prenaient aux malheurs de la journée, et la joie qu'ils éprouvaient de voir le roi et ses enfans miraculeusement échappés au fer des assassins. Ils ont ensuite expédié des courriers extraordinaires à leurs cours respectives.

— M. J. Laffitte est allé au château le lendemain de l'attentat, et il a eu une longue entrevue avec le roi qui a paru touché de sa démarche.

— On lit dans le *Journal des débats :*

« La chambre des députés s'est réunie aujourd'hui pour procéder à l'organisation de ses bureaux. La chambre semblait douloureusement préoccupée de l'attentat du 28 et des causes morales qui l'avaient pu amener. Tout le monde surtout tombait d'accord qu'il était urgent de soustraire la majesté royale à ces insultes de tous les jours, à ces carricatures de tous les coins de rue qui, en diminuant le respect, contribuent à pousser au crime. »

— Une lettre de Rouen annonce qu'on a arrêté le 29, jour de la revue de la garde nationale, un homme en frac vert, avec un baudrier recouvert d'une enveloppe noire semée d'étoiles d'argent, et qui, monté sur un cheval, et une branche de laurier à la main, a remis une lettre au général, entouré de l'état-major. Une autre arrestation a été faite le même jour, celle de M. Patey, ancien président de la *Société des Droits de l'Homme* de Rouen, qui devait le soir présider un banquet patriote de 300 convives, à défaut de M. Raspail qu'on attendait de Paris. On ne connaît pas le motif de cette arrestation.

— M. Armand Carrel a subi un premier interrogatoire hier soir à dix heures seulement. Peu après, on l'a transféré à Ste-Pélagie, où il a été écroué sous mandat de dépôt.

— M. Viennot, rédacteur du *Corsaire*, a été arrêté aujourd'hui.

— On a encore arrêté hier le caissier du journal le *Corsaire*, et [illegible] du *Réformateur;* ce matin on a conduit à la préfecture de police M. Boham, gérant du *Figaro*.

— Nous recevons la note suivante que nous soumettons aux investigations de la justice, sans savoir jusqu'à quel point elle mérite confiance.

« On assure que l'auteur présumé de la machine infernale du boulevard du temple, est le nommé Gérard, dit Girard, dit Saint-Firmin, ancien gérant responsable du journal *les Cancans*, qui s'est toujours fait remarquer par l'exaltation de ses opinions religieuses et royalistes, qu'il portait jusqu'au fanatisme. On dit qu'il a long-tems fait partie des bandes de chouans, dans lesquelles il exerçait un commandement. Il aurait, enfin, été condamné à mort par contumace, pour crime de chouannerie, sous le même nom de Saint-Firmin. » (*G. des Tribunaux.*)

— L'arrestation de M. Armand Carrel, inspire au *Bon Sens* les réflexions suivantes :

« L'arrestation de M. Armand Carrel, à l'occasion des assassinats du 28, est un des sympthômes les plus significatifs et les plus affligeans de la réaction qui commence à sévir contre les opinions politiques. Compromettre dans une instruction judiciaire contre les auteurs présumés d'un si lâche forfait, un homme d'honneur si connu par la générosité de son caractère, c'est avouer trop hautement le dessein prémédité d'exercer des vengeances personnelles sous le voile de la justice et à la faveur du trouble des esprits. Il n'est pas un ministre, il n'est pas un agent du gouvernement, il n'est pas un juge instructeur qui ne sache parfaitement que la loyauté, le courage, la délicatesse de M. Carrel sont à l'abri du soupçon de la connivence la plus indirecte, la plus éloignée avec les fauteurs d'un pareil crime ; il n'en est pas un qui, la main sur la conscience, ne déclare impossible l'apparence même de la complicité de ce citoyen si chevaleresque, pour ainsi parler, dans sa façon de penser et d'agir. Et pourtant on l'arrête à titre de prévenu, on le met au secret comme s'il avait pu être auteur ou confident d'un guet-à-pens atroce, on l'associe de sa personne aux mesures prises contre le coupable d'un acte de scélératesse ! Cela est odieux ! et nul ne peut être à l'abri d'une accusation absurde et terrible, dès que Carrel est sous un tel prétexte traîné en prison. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Saint-Jean-de-Luz, 23 juillet 1835.

Une personne digne de la plus entière confiance, qui arrive du quartier-royal d'Arbeizar, rapporte que le roi a couru de grands dangers dans l'affaire du 16. Il se trouvait, avec deux bataillons, au plus fort de la mêlée. Il a été enveloppé pendant quelques instans. Une brillante charge de cavalerie de 250 chevaux, commandée par le vaillant colonel don Antero Daucauza a dégagé S. M. et ses deux bataillons, en culbutant les ennemis, et en en faisant un carnage affreux.

Après la bataille, ces braves Navarrais firent quelques représentations au roi ; on trouvait qu'il s'était trop exposé, qu'il pouvait être présent sans exposer ainsi sa personne au plus fort de l'action. Le roi, avec ce calme et cette bonté qui le caractérisent, fit cette réponse simple et belle, si digne d'un descendant de Henri IV : « Pourquoi donc ne pas courir les mêmes dangers que vous ? Vous tous, ne vous exposez-vous pas chaque jour pour la patrie et pour moi ? »

L'armée royale pleure un de ses plus vaillans officiers, don Vincente Reyna. C'est lui qui a créé toute l'artillerie, qui a fondu toutes les pièces qui sont des chefs-d'œuvre, et cela avec si peu de ressources.

Il est impossible de reconnaître un homme plus accompli, un ami plus sûr, un militaire plus humain : c'était toujours lui qui, le premier, venait au secours des prisonniers, qui veillait à leur sûreté, qui cherchait à les soulager. Il en a été bien mal recompensé. Surpris sous Puente la Reyna, il est reconnu, enveloppé ; on lui crie de se rendre, qu'il ne lui sera fait aucun mal, il se rend, et à l'instant il est fusillé ; et c'est sous le commandement de Cordova qu'a été commise cette abomination, de Cordova qui a suivi toute la négociation de lord Elliot ! Au reste, c'est la vingtième fois que les christinos ont rompu cette convention, et il est permis d'être surpris qu'on n'ait pas usé de sanglantes représailles sur les innombrables prisonniers qui se trouvent entre les mains des carlistes.

Il sied bien à l'Angleterre, aujourd'hui que le traité Elliot est rompu par ses amis, d'envoyer demander le bénéfice de cette convention pour les aventuriers du colonel Evans qui viennent révolutionner l'Espagne. Au reste, si Charles V consentait à reconnaître ce traité en leur faveur, ils n'y gagneraient rien. L'exaspération des populations est à son comble ; partout on se prépare à se défaire d'eux. Ceux qui échapperont au poignard, périront par le poison. On a juré qu'ils seront tous enterrés en Navarre.

Les lettres du quartier-royal sont datées de Zuniga, le 21. Depuis l'affaire du 16, il ne s'était passé rien d'important.

Un correspondant dit que les troupes de la reine, sorties le 22 de Pampelune, se sont dirigées sur Tafala et sur Puente la Reyna. Cordova ferait enlever de cette dernière ville les bureaux, les magasins et l'artillerie. Il n'y laisserait qu'une faible garnison.

Les troupes de Mérino, Quevillas et Villalobos se composent de 6000 hommes d'infanterie et de 900 cavaliers. On parle d'un plan nouveau dont l'exécution devrait commencer prochainement.

— Quatre cents moines ou curés qui ont abandonné les couvens de Saragosse, dans la crainte d'y être maltraités, se sont portés dans divers villages de l'Arragon et notamment à Calatayud, ils ont pris des vêtemens de paysans et laissent croître leurs cheveux, afin de cacher leur tonsure. Beaucoup de familles de la même ville ont gagné la France.

— La *Sentinelle des Pyrénées* publie aujourd'hui des lettres du 23 et du 25 juillet. Ces lettres confirment les derniers détails que nous avons donnés sur les troubles de Saragosse et de l'Aragon, et contiennent quelques faits nouveaux sur l'affaire du 16.

— Deux soldats anglais ont déserté et se sont rendus au quartier-général de don Carlos.

Sept autres qui avaient formé le même projet ont été ramenés à Saint-Sébastien, où, après une distribution égale et par tête de cent coups de bâton, ils sont rentrés dans leurs casernes.

— L'ordre n'est pas rétabli à Saragosse ; on dit que les têtes de trois moines ont été promenées sur les bayonnettes à travers les rues de la ville.

PAYS-BAS. — *Bruxelles, 2 août.*

Les journaux hollandais, date de ce jour, sont dénués de tout intérêt. Il va sans dire qu'ils ne contiennent pas un mot sur les prétendues révoltes d'Amsterdam et de Leyden dont depuis trois jours on fait des contes si effrayans : ces événemens n'ayant jamais existé que dans l'immagination des faiseurs de la capitale, il est impossible que les journaux de Hollande en fassent mention.

(*Journal du Commerce d'Anvers.*)

Gand, 1er août.

Nos journaux de la patrioterie continuent à faire déserter l'armée hollandaise et à produire des listes de transfuges passant par

différentes villes. Nous ne nions pas qu'il puisse y avoir désertion chez les Hollandais comme dans toute autre troupe; mais pour être impartiaux, il faudrait que nos journaux du mouvement donnassent aussi la nomenclature des individus qui désertent nos drapeaux patriotiques pour se ranger sous celui de la maison d'Orange. Nous avons sur ce dernier point quelques données qu'il ne sera pas inutile de communiquer au public. Depuis l'organisation du corps de Cleerens, en Hollande, il lui était parvenu en tout 1383 déserteurs, cavalerie et infanterie. Dans ce nombre on comptait, savoir: du 1er janvier 1835 jusqu'à ce jour, 229 cavalerie et infanterie, et 83 depuis le 3 jusqu'au 23 juillet. On ajoute qu'en ce moment il en arrive tous les jours des bandes de 4, 6 et 10, et que sans les quatre escadrons de cavalerie qui sont échelonnés sur les frontières du camp, les soldats de l'armée belge déserteraient par centaines. Nous ignorons jusqu'à quel point cette dernière conjecture est fondée. (*Messager.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 5 *août.*

A dater du 1er de ce mois, et jusqu'à nouvel ordre, les portes de Trêves, Thionville, Eich et Mansfeld, seront fermées à huit heures et demie du soir, mais les portes Neuve et du Château continueront à n'être fermées qu'à dix heures.

— La fête anniversaire de S. M. le roi de Prusse a été célébrée, le 3 de ce mois, avec les solemnitées accoutumées: Le matin, grande parade des troupes de la garnison; après midi, banquet dans le local du Casino Militaire, auquel ont assisté les fonctionnaires civils et un grand nombre de notables citoyens; le soir, illumination et danses dans les casernes; les maisons occupées par des militaires étaient illuminées et ornées de transparens. L'ordre le plus parfait n'a pas été un seul instant troublé.

— Le fermier Ernest-Louis Schmalfus, à Graefentonna, près Gotha (Saxe), a gagné sur le n° 167035, par l'entremise du banquier M. F.-E. Fuld, à Francfort s/M., la magnifique seigneurie de Grosdikau en Bohême, évaluée à deux millions 500,000 florins, valeur de Vienne.

VARIÉTÉS.

GUILLAUME Ier, ROI DE HOLLANDE.

(*Suite et fin. Voir n° 60.*)

Les affaires du culte catholique romain venaient d'être livrées par le roi à une administration spéciale. Par un arrêté du 2 octobre 1829, il autorisait les évêques à organiser leurs séminaires comme l'entendait la cour de Rome, c'était dire assez qu'il entrait dans la voie des concessions, cette voie qui, selon nous, fit échouer sa politique première. En effet, et par suite de cette mesure, croulait le collège philosophique de Louvain. Ceux qui ignorent ce qu'etait le collège philosophique, ignorent par-là même la révolution entière de 1830 dans ce royaume; ce collège était toute la politique de Guillaume Ier. Ici nous devons le dire, le règne de Guillaume Ier exige le peintre sublime et fort de Cromwell, l'historien de la chaire catholique elle-même, l'homme de l'histoire universelle, Bossuet. Cette haute intelligence chrétienne qui sonde tout d'un regard, qui s'abat sur le cratère des empires, et manie comme un crâne humain les systèmes et les rois, sous toutes leurs faces, ne serait pas trop pour commenter ce grand fait.

Le collège philosophique ne fut créé par Guillaume que comme contre-poids à l'action du clergé belge; la seconde pensée de cette institution royale fut de le soustraire lui-même à son ignorance. Le catholicisme de Belgique, il faut bien le dire, n'est ni celui de Rome ni celui de Paris. Ce n'est plus ce clergé superbe de domination et de lumières, qui avait au cœur un reste de ce vieux sang espagnol, des guerres du duc d'Albe, et qui promenait sur ses crénaux la crosse blasonée des vieux évêques de Liége. Le clergé belge, exclusif et dur, ardent à secouer le joug au lieu de le porter saintement, après s'être constitué en état d'hostilité manifeste, n'a pas tardé à déverser imprudemment le blâme sur un trône accepté; il a marché, disons-le franchement, à la révolte. Le clergé belge, en un mot, a fait la révolution de 1830, et nous sommes en droit de nous étonner, nous qui avons vécu dans ce pays l'espace de cinq mois, qu'il l'ait voulue. Qu'a-t-il gagné à ce grand combat qui rappelle à Paris les discussions de la *petite Eglise*, et les acrimonies du jansénisme? Au lieu de saper aveuglement le institutions qui ne gênaient en rien son repos, ne devait-il pas imiter plutôt la belle conduite de notre clergé de France? ce clergé pieux a souffert et gémi si noblement! Qu'a donc récolté le clergé belge en se liguant avec le parti libéral du pays, et en saluant le premier l'avènement de Léopold? Hélas! nous devons le dire, un peu moins de respect que dans le cours de sa lutte, ou du moins les factions qui avaient besoin de l'exploiter le défendaient. A cette heure, la vieille foi catholique, insultée journellement dans de misérables pamphlets belges, se replie en vain sur le temporel, et domine les élections; nous lui crierons toujours que ce n'est pas là sa route! De même qu'à ces hommes, vieux champions de notre église de France, qui passent en aveugles à l'ennemi, après les plus belles pages écrites sur le christianisme et l'indifférence, nous crions de se retourner, de revenir et de nous défendre: nous demanderons de bonne foi au catholicisme belge de s'arrêter et de regarder son passé. Comment s'est-il maintenu si beau et si grand, si ce n'est par le concours des lumières savantes, des œuvres pieuses, des fondations utiles? Qu'il était sublime d'intelligence, cet ancien clergé! Rayonnant d'apôtres, de chefs, de prélats instruits, magnifique dans ses créations de pierre, ses monumens, ses archives, il demeure éternellement gravé à Louvain, à Gand, à Liége, partout enfin où ses chroniques et ses traditions nous le conservent. On nous objectera qu'il fut mêlé à l'ordre civil, et qu'il guerroya jadis contre des puissances. Mais doit-il prétendre aux reconstructions antiques de ses fiefs sacrés? Nous pensons plus que jamais que sa mission n'était pas celle de soutenir les agens de France, et de se laisser conduire et régler par eux. Sans doute l'apparition d'un prince protestant pouvait lui faire craindre pour ses franchises, mais les influences mauvaises, devaient-elles changer sa voie jusqu'à le conduire à la révolte?

En ne plaidant ici, nous l'avons dit en commençant, que le fait même, nous sommes loin de nous croire arbitres de la question. C'est un regret douloureux que nous consignons; la conséquence du fait consommé étant celle-ci: le catholicisme a triomphé en Belgique *par* les barribades; c'est *sous* les barricades qu'il a succombé chez nous!

Il importe de ne pas confondre deux choses si distinctes; il était encore indispensable de signaler à l'attention des publicistes ce rapprochement. Quoiqu'il en puisse être, la politique de Guillaume se brisa le front dans cette lutte; il y rencontra les reproches, les pamphlets journaliers et la mauvaise foi. Il succomba pour avoir pris les intérêts de son peuple conte un autre peuple vivant dans ses états même, plus fort et plus aguerri: il succomba contre l'Angleterre et contre la France liguées. Le peuple eut pour son avocat la reconnaissance qu'on doit attendre de sa nature, il se laissa dominer par ceux qui lui répétaient sans cesse: on te vend. Nous qui avons en mains les pièces et les factums de ce règne, nous pouvons affirmer que les représailles écrites dépassèrent les limites de la controverse établie. La presse de Belgique, dirigée contre Guillaume, fut ce qu'elle devait être alors, pédante, captieuse, jusqu'au jour où elle déchira le voile.

L'impôt sur la mouture occupa ce peuple à l'égal de la question catholique; les concessions dernières du roi ne satisfirent ni les libéraux raisonnables ni les ultra-libéraux. Les bienfaits de Guillaume, son caractère, sa probité et les institutions charitables de son règne, échouèrent devant ce peuple. En observant les préludes de cette révolution près de la nôtre, on ne peut se refuser, malgré soi, à reconnaître la similitude d'événemens heureux dans les deux royaumes, événemens qui semblaient, ainsi qu'en France, garantir cette déchéance du roi. Sans remporter comme Charles X la victoire d'Alger, Guillaume pouvait s'applaudir, à juste titre, de la prospérité et de l'essor de son industrie. La simplicité de ses mœurs domestiques eût suffi, d'ailleurs, pour le prémunir contre la crainte, il était vraiment aimé. Affable et bon par instinct, il recevait tout le monde, rien n'entravait chez lui cette facilité d'accès, pas même l'étiquette du costume. Tous les mercredis, jours réservés à ses audiences publiques, il se tenait debout, de midi à sept heures, devant une table du conseil, recevant le premier roulier en guêtres qui venait lui offrir sa pétition, l'écoutant jusqu'au bout et avec bonté, fort de cette patience royale qui rappelait le conte du meûnier de Sans-Souci. Comme il lui arrivait à toutes les heures du jour, et souvent même avant le lever du soleil, d'avoir besoin de son secrétaire particulier, le prince montait lui-même à son appartement, où il le surprenait parfois en bonnet de nuit; il causait ainsi sans désemparer de ses affaires. Il n'était pas rare, sur les six heures et dans Bruxelles même, de rencontrer, par les promenades les moins suivies, un personnage en culotte grise collante, l'habit d'un bleu sale et les bottes à gland classique; il s'asséyait sur un banc du Parc avec un livre, comme un grave et bon professeur. Cet homme, c'était le roi Guillaume; cette femme qui lui donnait le bras, la princesse Marianne, sa fille, devenue depuis princesse Albert de Prusse. Le prince d'Orange passait quelque fois à cheval sans le reconnaître, tant le roi allait modeste et grave sur le pavé! Cette famille si simple, si unie, et ce royaume tranquille qui accorda protection à tous, voir même aux banqueroutiers, se trouvèrent un jour violemment aux prises, sans trop de raisons; les bourgeois flamands s'armèrent contre le premier bourgeois de Bruxelles. La succession rapide de ces événemens connus de tous, à donné lieu à un des plus beaux faits de

courage du prince d'Orange à son entrée énergique dans Bruxelles. Au milieu des traits de cette journée, on ignore peut-être le suivant : Les révoltés fomentaient l'émeute à la porte de Laken, lorsque le prince à cheval s'y présenta (il était monté sur un fort beau cheval blanc, sorti des haras de Tervueren.) Quelque petite que fût l'issue ménagée au prince d'Orange, il n'hésitait pas à vouloir franchir à cheval les barricades, en vue même du peuple, quand l'animal se cabra. Ceux de sa suite s'effrayaient. « Ce n'est rien, dit-il, tout en regardant les meneurs, en leur montrant son cheval dont il flattait le poitrail : *une mauvaise tête, et voilà ; il est Belge !* » il piqua des deux, se fraya passage et entra. . . . .

. . . . . .

Ce libre amour d'un peuple, qui faisait l'objet de leurs vœux, ce père déjà vieux, et ce fils jeune encore le possèdent sans restriction. Des publicistes cherchent à rembrunir chaque jour le tableau de la Hollande, à présenter ce peuple comme le peuple anglais des tavernes, tapageur indicipliné. Si quelques-uns de ces vices tumultueux communs à l'Angleterre sont inhérens à quelques fractions de son sol, nous devons dire que Guillaume a merveilleusement compris la politique qui devait les réduire ; elle consiste à faire elle-même les affaires de ce turbulent colon. Quelques mouvemens partiaux ne peuvent faire croire à un déchaînement public sur cette terre, terre marchande dont le roi défend lui-même chaque jour les intérêts. Ce sont là des protestations de carrefour, nécessaires à ce peuple si remuant d'Amsterdam. N'a-t-on pas cru cent fois à 93 en Angleterre, et n'a-t-il pas suffi d'une seule charge de dragons de la reine pour faire avorter tout récemment encore ces soulèvemens ? On n'a pas moins exagéré la pénurie de la Hollande que ses impôts. Pour son crédit, on n'a qu'à consulter chaque jour le cours élevé de ses effets ; pour ses impôts, on n'ignore pas qu'en ce moment elle paie les dettes de la Belgique. La quote-part de la Belgique, d'après les traités, est de huit millions six cent mille florins ; la Hollande a servi cette dette depuis la révolution, et son roi s'y est soumis.

Le peuple de Hollande s'est rallié autour de son roi, parce qu'il avait confiance en sa sagesse. Guillaume se trouvait d'ailleurs assez vengé par le misérable spectacle que la Belgique présente aujourd'hui. Un peuple d'hier, sans nationalité et sans caractère, peuple auquel la France a tout prêté jusqu'à des soldats, inhabile à protéger le drapeau tricolore de Louis-Philippe, et prêt à ouvrir au premier jour Anvers, son meilleur port, à l'Angleterre, un peuple de gazettes et de journaux, qui vole à la France ses industries et ses livres, ne pouvait qu'une fois et par la fatalité du revers, se trouver en contact avec un peuple et un roi, dont le courage et la seule persévérance devraient faire rougir ceux qui président aujourd'hui aux destinées de l'Europe.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE PAR ACTIONS

DE

LA GRANDE SEIGNEURIE

DE

SAMOKLESKI,

ÉVALUÉE A

UN MILLION 375,000 FLORINS,

Valeur de Vienne.

Cette Vente comprend 25,914 gains en argent de fl. 250,000, 20,000, 15,000, 12,000, 10,000, etc., etc.

TIRAGE : LE 15 SEPTEMBRE 1835,

PRIX D'UNE ACTION : 20 FRANCS.

Sur cinq actions prises ensemble, une sixième sera délivrée *gratis ;* sur dix une onzième *gratis*, et en sus une douzième *bleue*, gagnant *forcément* et pouvant gagner *jusqu'à onze fois.*

Le Prospectus français qu'on reçoit *gratis*, donne tous les détails désirables.

S'adresser directement à F.-E. FULD,

Banquier et Receveur-général, à Francfort s/M.

Qu'on se le dise !

A LOUER, pour entrer de suite en jouissance, la maison Michaëlis, située Marché-aux-Poissons, n° 339, propre à tout commerce, et surtout à un cabaretier.

S'adresser en la maison même.

Jeudi, 13 août courant, à deux heures de relevée, dans une des salles de la régence de Luxembourg, à la diligence de la commission des hospices civils de cette ville, il sera procédé à la location, par adjudication publique, à qui plus, en détail, à la chaleur et extinction de feux, 1° d'un pré, dit Bisserbrüll, au lieu dit Gœhlseit, situé sur le ban de Steinsel et Boffordange. 2° d'une maison sise au Grund, ville basse de Luxembourg, rue de Trèves, tient au cloutier Gloden, à ladite rue, à la ruelle et au bâtiment dudit hospice.

La durée du bail sera de 3, 6 ou 9 ans, à commencer du 1er janvier 1836.

Les amateurs pourront prendre connaissance des conditions du bail chez le sieur Schaack, receveur des revenus dudit hospice, et en l'étude du notaire Baasen.

Un jeune homme versé dans la langue française et connaissant l'allemand peut se présenter comme copiste chez le sous-inspecteur forestier à Sandweiler.

BEAU QUARTIER, composé de six chambres, à louer présentement. S'adresser rue de Chimay, n° 466.

A VENDRE HORS MAINS ET A BON MARCHÉ,

NOUVEAU DICTIONNAIRE français-hollandais et hollandais-français, par M. l'abbé Olinger.

Ce dictionnaire, faisant 3 gros volumes, est encore tout neuf et solidement relié. — S'adresser, pour le voir, à l'imprimerie du journal.

A VENDRE HORS MAINS DEUX JARDINS, agréablement situés à Clausen, connus sous le nom de *Dammengarten*.

S'adresser, pour connaître les conditions, au propriétaire, le Sr. Heuertz, aubergiste en cette ville, ou au notaire soussigné. J. FUNCK, not.

VENTE PUBLIQUE.

Au jeudi, 13 août 1835, à deux heures de relevée, il sera procédé à la vente publique, à crédit, de la maison Remacle, rue de Beaumont, en cette ville.

S'adresser, pour les conditions, à M. Namur, avoué.

Oeffentlicher Verkauf.

Am Donnerstage, den 13. August 1835, um zwei Uhr Nachmittags, wird man zur öffentlichen Versteigerung, auf Berg, von dem Remacles-Hause, in der Beaumonts-Straße allhier, schreiten.

Liebhaber mögen sich an Herrn Anwald Namur wenden.

Donnerstag den 6. August a. c., des Morgens um 10 Uhr werden die Arbeiten und Lieferungen zur Erbauung einer neuen Kirche in Bollendorf, in dem Amtslokale des unterzeichneten Bürgermeisters, öffentlich, an den Wenigstfordernden in Verding gegeben, wozu Uebernahmslustige hiermit eingeladen werden.

Nach den revidirten und festgesetzten Kostenanschlägen, betragen die zu überlassenden Arbeiten und Lieferungen, nach Abzug der im Kostenanschlag enthaltenen Beträge der Positionen N° 29, 30, 31, 87, 88, 89 und 90, welche nicht zu der Entrepriſe-Summe gehören,

	Thlr.	Sgr.	Pf.
zusammen	8927	2	2
Desgl. für Transportkosten und Herbeischaffen der Materialien	2461	23	7
Summa	11388	25	9

Die Pläne und Kostenanschläge und Bedingungen können täglich auf den Amtsstuben des unterzeichneten Bürgermeisters, wie auch des Hrn. Bau-Inspectors Wolff, in Trier, eingesehen werden.

Bollendorf, den 17. Juli 1835. Lefort.

Zu vermiethen

Einen großen schönen Hof, Harthof genannt, Gemeinde Waldbillig. Ebenfalls eine Mühle zu vermiethen, Dominicks-Mühl genannt; sich zu adressiren an die Dame Wittwe Dagoreau, in Luxemburg.

Zu vermiethen,

Zu 3, 6 oder 9 Jahren, vom künftigen Januar an, ist ein Wohnhaus, gelegen allhier, in der Kohlengasse, zwischen dem Eigenthum der Herren Scheffer und Brimeyer.

Liebhaber wenden sich an Herrn Anwald Namur.

MERCURIALES. — 2me QUINZAINE DE JUIN 1835.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	à Arlon.
Froment	6 43 1/2	0 00
Méteil	5 67 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	3 64 1/2	0 00
Avoine	2 19 1/2	0 00
Pois	4 76	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 59 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	2 80	0 00
Paille, id. id.	1 95	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 60 1/2	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.